



Association des **P**laisanciers du **P**ort d'**A**rzal-**C**amoël

Adresse : Capitainerie du port D'Arzal 56190 ARZAL

Email contact@appac56.info Site web www.appac56.info

Tél. 0 633 800 801

COMPTE RENDU REUNION du BUREAU du 29 avril 2015

Etaients présents

Robert ALLAIN Jean Yves AUDRAIN Eliane GAY Patrick GAY Patrick AUBERT Gérard BOZEC
Lucien PERROCHON Philippe RIGAUD-VIN Sylvain FERREY André JACQUEMIN Gérard BLANCHET
Chantal MOLINIE

Etaients excusés

Anne BLANCHET Christophe OBERTING Jean Luc SAINT JALMES Christophe PERNAUD Philippe
TORRES

La réunion débute à 18 h 30 précise, en préambule André JACQUEMIN nous fait part de la naissance de la petite fille de Chantal MOLINIE, Gwenaël, le bureau lui souhaite la bienvenue dans ce monde et organise une petite collecte pour offrir un cadeau à ses parents.

Le Président prend la parole pour ouvrir la réunion par la lecture du courrier, une invitation pour deux personnes à bord du MARITE a été adressée à l'APPAC par Monsieur GOULARD, la date est le 15 mai et la présence requise est pour la journée entière. Seul Sylvain FERREY semble disponible ce jour, c'est donc à lui qu'est remise l'invitation, il représentera L'APPAC avec la personne de son choix.

Le Président nous informe que la Présidente de l'association « les p'tits loups » interviendra en fin de réunion. Un de nos adhérents sollicite l'APPAC à propos d'une association « un océan de découverte » le Président ne souhaite pas faire intervenir directement l'APPAC, mais recommande chaleureusement cette association à l'attention des membres de l'APPAC, qui individuellement peuvent s'ils le souhaitent s'associer à ses projets. Les points prévus à l'ordre du jour sont ensuite évoqués.

Point 1, La SNSM et les « P'tits loups »

Le Président a rencontré Monsieur MAURY, de la SNSM, absent depuis quelques temps, il semble qu'il aille mieux, le Président rappelle à propos de la responsabilité de l'APPAC sur d'éventuels problèmes ou accidents lors de sortie en mer que la SNSM est le garant en matière de sécurité et que L'APPAC est de toute façon assurée.

La sortie se fera en Vilaine, l'important pour les p'tits loups c'est la sortie en bateau, la sortie en mer n'est pas une obligation, même si la sortie de l'année dernière s'est parfaitement déroulée il reste que l'organisation a demandé beaucoup d'énergie et de disponibilité de la part des organisateurs et que l'organisation de celle de cette année en Vilaine semble plus tranquille, la SNSM prend en charge le financement du pique-nique, le repas du midi sera organisé par Lucien PERROCHON et André JACQUEMIN, il convient que Christophe PERNAUD confirme très vite les dates de sortie aux adhérents afin de connaître le nombre de participants, il semble qu'une quinzaine de bateau sera suffisant pour assurer le transport des familles participantes.

Point 2, IAV

Pas de changement par rapport aux dispositions précédentes, mais une attention particulière est requise pour adapter les éclusages en fonction du nombre des bateaux en transits, pas d'éclusage, même prévu si aucun bateau ne se présente aux portes.

Un RDV a été demandé pour évoquer le financement de la nouvelle écluse, l'APPAC estime que ce n'est pas aux plaisanciers présents aujourd'hui à financer mais bien aux nouveaux qui arriveront grâce à la nouvelle écluse qui facilitera les échanges mer/Vilaine. La direction des ports a d'ores et déjà prévu un léger réaménagement de l'écluse en installant des panneaux d'instruction, la réunion du 11 mai définira l'organisation des bateaux aux cours des éclusages avec on l'espère la présence de lamaneurs.

Point 3, UNAN

Gérard Bozec s'est rendu à la réunion du C A de l'Union des associations de navigateurs du Morbihan qui représente 4300 Plaisanciers, elle se réunissait à Saint Goustan, les discussions se poursuivent à propos de la taille des bars, le nombre de demande de places préoccupe moins que l'adéquation des places par rapport aux bateaux.

Concernant Les AOT, autorisation d'occupation temporaire, l'UNAN 56 s'inquiète du cout des études car la réglementation est de plus en plus rigoureuse et l'espace de liberté remise en cause.

Concernant Houat, la municipalité a mis en place une charte commune pour le mouillage autour de l'île, elle lie des aménagements à une attitude respectueuse de la part des plaisanciers, notamment des zones pour la baignade.

Point 4 FOLEUX

Rien à signaler sauf que la sortie s'est super bien passée, il est à noter que le thermomètre affichait 0° le dimanche matin, et que nombre d'entre nous avaient bien raison de se plaindre de l'absence de courant sur les pontons.

Point 5 réunion CPM

Philippe Tores était présent, la réunion concernait la gestion des ports, le Président à qui Philippe a rendu compte souligne que cette gestion relève de la responsabilité de la société des ports du Morbihan, que l'APPAC donne son avis lorsqu'elle y est invitée, mais ne s'immisce pas dans cette gestion.

Point 6 COPIL

Une réunion est prévue le 18 mai, avec la participation de Patrick Gay.

Point 7 UNAN

La réunion du 14 avril a été repoussée au 30 puis au 20 mai, personne du CA de l'APPAC n'étant disponible, cette réunion se déroulera sans nous, il est à rappeler que pour ce genre de réunion qui suppose un déplacement, les frais kilométriques sur la base fiscale sont pris en charge.

Programme des croisières

Patrick Aubert et Gérard Blanchet les organisateurs sont en attente de réponse pour boucler définitivement les itinéraires, ils précisent que tout est en bonne voie.

Lucien Perrochon prend en charge, comme pour les années précédentes, l'organisation du vide grenier, il précise toutefois que l'aide de Gérard Bozec ainsi celle d'autres membres volontaires seront les bienvenues. L'association compte à ce jour 203 membres en légère baisse, pour l'instant, par rapport à 2014,

POUR INFO LES NOUVEAUX FANIONS SONT ARRIVES LE PRIX EST EN BAISSSE 15€ AU LIEU DE 16€

Le ponton offshore est en place.

19 H 30 la réunion se termine par l'accueil de la présidente de l'association des p'tits loups qui nous fait un bref historique, création en 2006 par des parents d'enfants handicapés souhaitant s'entraider par le prêt et la mutualisation du matériel, les familles sont aujourd'hui 40.

Concernant la sortie, 8 familles sont déjà inscrites et 3 ou 4 familles souhaitent les rejoindre, ce qui nous donne une idée du nombre de bateaux nécessaires pour accueillir les participants à la sortie des p'tits loups.